

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES

CANTON
D'AVESNES-NORD

☎ 03.27.61.16.03
mairie@flaumont-
waudrechies.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE FLAUMONT-WAUDRECHIES

59440 AVESNES SUR HELPE

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le

ID : 059-215902339-20260624-ARR_2026_016-AR

S²LO

ARRÊTÉ 2026 – 016

FERMETURE DU TERRAIN DE PÉTANQUE SUITE CANICULE

Nous, Maire de la Commune de **FLAUMONT-WAUDRECHIES**,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 alinéas 1, 2 et 3 et L 2212-4.

Vu le bulletin de vigilance de Météo France plaçant le département du Nord en vigilance rouge pour épisodes de canicule,

Vu les recommandations sanitaires des autorités compétentes relatives aux épisodes de fortes chaleurs,

Arrête

Le Maire de la Commune de **FLAUMONT-WAUDRECHIES**,

Article 1^{er}

Le terrain de pétanque située rue du Point d'Arrêt 59440 FLAUMONT-WAUDRECHIES sera fermé et les concours annulés à compter du Jeudi 25 Juin 2026 jusqu'au Dimanche 28 Juin 2026 inclus.

Article 2

Le Président de l'association l'Union Bouliste Flaumontoise sera informés sans délai par tout moyen de cette fermeture.

Article 3

Monsieur le Maire de FLAUMONT-WAUDRECHIES et Monsieur le Président de l'association l'Union Bouliste Flaumontoise sont chargés de l'application du présent arrêté dont ampliation sera affichée à la porte de la Mairie et sur les lieux..

Article 4

Ampliation du présent arrêté sera transmise aux personnes désignées ci-dessus.

Le 24 Juin 2026

Le Maire,
Sébastien HUGÉ

P.O